

Affiché le  
14/03/18



## MAIRIE de FRUGES

DÉPARTEMENT du  
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT de  
MONTREUIL-SUR-MER

BP 35 - 62310 - ☎ 03 21 04 40 76 - Fax 03 21 47 30 07  
www.ville-fruges.fr

### ARRETE D'INTERDICTION D'UTILISATION du Stade des charbonniers

-----

Le Maire,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la Loi du 2 mars 1982 aux droits et libertés des Communes, des  
Départements et des Régions,  
Vu la Loi du 7 janvier 1993 relative à la répartition des compétences entre  
les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,  
Vu l'impraticabilité du Stade des charbonniers, du samedi 15 septembre  
2018 au dimanche 16 septembre 2018 inclus.

#### ARRETE :

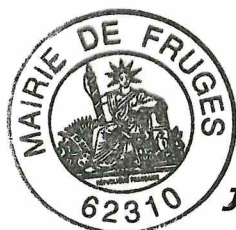
##### Article 1er :

Les matchs se dérouleront au Stade Michel Engrand les samedi 15 et  
dimanche 16 septembre 2018 inclus.

##### Article 2 :

La Présidente de l'Association Sportive Frugeoise et Responsables  
Régionaux de la Fédération de Football sont chargés chacun en ce qui les concerne de  
l'exécution du présent arrêté.

Fait à Fruges, le 14 septembre 2018



pc/ Le Maire

*Jean-Marie LUBRET*